

Cahier des Ateliers Développement Durable et Territoires 2008

« Des actions concrètes pour l'Eau »

Vendredi 6 juin 2008

La Flèche (72)





Chaque année, l'Union Régionale des CPIE organise une **journée d'échanges et de visites concrètes sur le thème du développement durable**. Le projet vise à mettre en œuvre une rencontre basée sur l'échange d'expériences d'application du développement durable sur les territoires.

3^{ème} édition des Ateliers Développement Durable et Territoires



Des Actions concrètes pour l'eau

L'eau, patrimoine naturel de l'humanité, constitue un enjeu majeur pour nos populations. Elle est une ressource essentielle sur les plans environnemental, économique et social : sa gestion responsable est indispensable. L'eau fait partie de notre patrimoine collectif, d'où l'importance d'en assurer sa disponibilité et sa qualité.

Les CPIE se sont donnés pour mission de sensibiliser et de rassembler autour des enjeux de la protection, de la gestion et du partage de cette précieuse ressource.

A travers les 3^{ème} Ateliers Développement Durable et Territoire en 2008, l'Union Régionale des CPIE des Pays de la Loire entend répondre aux enjeux de l'eau en valorisant des actions exemplaires en la matière sur les territoires, et particulièrement sur le territoire du CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir.



Une contribution de l'URCPIE à la sensibilisation et la consultation du public sur le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage)

↳ **Créer un espace d'échanges et de réflexion sur l'application du concept de développement durable à l'échelle d'un territoire,**

↳ **Favoriser l'échange entre structures de développement territorial de l'espace ligérien,**

↳ **Communiquer sur les bonnes pratiques de développement durable et leurs mises en œuvre à l'aide d'exemples concrets.**

Précédentes éditions :



Biodiversité et Développement durable, CPIE Sèvre et Bocage, 2007 (Vendée)



Entreprises et développement durable, CPIE Loire et Mauves, 2006 (Maine et Loire)

3^e édition des ateliers

Actions concrètes pour l'eau



Développement durable et territoires

6 juin 2008
CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir



UNION RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

Centres Permanents
d'Initiatives pour l'Environnement

Programme des ateliers
Actions concrètes pour l'eau



Vendredi 6 juin 2008
Participation gratuite
Réservation obligatoire

9h00 Accueil, café

9h30 Allocutions introductives

10h00 Matinée plénière

1] *L'eau : sa gestion et sa valorisation par les collectivités*



- Le choix de la régie municipale pour la distribution de l'eau potable et l'aménagement innovant du site de captage d'eau de Villeneuve, par Jean-Philippe Boidé, adjoint en charge du développement durable et des finances à la ville de La Flèche.

- La réduction des produits phytosanitaires utilisés par les collectivités, par Gérard Blanchet, élu à la communauté de communes du Pays Fléchois.

- Les animations pour les jeunes sur le site des lacs de la Monnerie, par Julie Bouquet, responsable animation à la communauté de communes du Pays Fléchois.

- Exemple du programme *Leader + valorisation de l'eau et des rivières*, par Marie-Hélène Angonnet, chargée de mission au Pays Vallée de la Sarthe.

2] *Zones humides : les associations au cœur de la sensibilisation*

La mobilisation par les chantiers de jeunes bénévoles et le sauvetage des amphibiens, par Benjamin Mème-Lafond, animateur technicien au CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir.

Salamandre, amie des zones humides.



Paysage en bordure du marais de Cré-sur-le-Loir.

12h30 Apéritif, pause déjeuner

Produits locaux issus de l'agriculture biologique.

14h00 Visites de terrain

3] *Un site de captage d'eau potable pédagogique et préservé de toute pollution : l'exemple de Villeneuve à La Flèche*

Viste conduite par un représentant de la ville de la Flèche.

4] *La zone humide de l'Aunay, au Bailleul : espace de 6,5 hectares aménagé pour l'accueil du public*
Viste menée par Jean Théroin, adjoint au maire du Bailleul et Willy Cheneau, CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir.

17h00 Allocation de clôture

Filtres de déminéralisation (distribution d'eau potable, ville de La Flèche).



Allocutions Introductives

Jean-Philippe BOIDE, Maire adjoint , La Flèche

Antoine HERITEAU, Président de l'URCPIE

Jean-Christophe GAVALLET , Conseiller régional

Jean-François HOUSSIN, Sous-préfet de la Flèche



Atelier 1

L'eau: sa gestion et sa valorisation par les collectivités



LE CHOIX DE LA RÉGIE MUNICIPALE POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE ET L'AMÉNAGEMENT INNOVANT DU SITE DE CAPTAGE D'EAU DE VILLENETTE

En 1995, la commune de La Flèche ouvre un captage sur le site de Villenette, complémentaire à son pompage dans le Loir. Ce forage dans les nappes du céno manien (à environ 100 m. de profondeur) fournit 40% des besoins en alimentation en eau potable de La Flèche. Différentes étapes préalables permettent d'obtenir une eau de bonne qualité en quantité suffisante : extraction, clarification et désinfection. Le site a fait l'objet d'aménagements complémentaires aux infrastructures de pompage et de traitement.

En effet, à la suite de l'étude des périmètres de protection de la DDAF et des conseils de l'Agence de l'Eau et de l'ONF, la collectivité décide d'opter pour le boisement comme moyen de protection de la ressource en eau et lui donne en même temps quatre objectifs :

► **Ecologique :**

limiter les risques de pollution (le boisement représente la meilleure protection des nappes souterraines),
assurer un milieu naturel stable,
favoriser la biodiversité.

► **Paysager :**

intégration des infrastructures liées au captage,
espace paisible de promenade,
qualité paysagère du site.

► **Pédagogique :**

sensibilisation à la gestion de l'eau et aux milieux aquatiques,
sensibilisation à la vie de l'arbre et de la forêt, aux rôles de la haie,
sensibilisation aux essences locales (mini arboretum),
éducation à l'environnement auprès des scolaires et du grand public.

► **Economique :**

coût d'entretien réduit sur le long terme,
production de bois de qualité à long terme.



Les coûts d'investissement se répartissent de la manière suivante:

- Etudes, acquisition foncière, forages et usine : environ 1 370 000 € TTC
- Boisements : environ 45 000 € TTC
- Aménagements pédagogiques : environ 25 000 € TTC

Ainsi sur un total d'investissement d'environ 1 440 000 € TTC, les aides perçues s'élèvent à environ 500 000 € et la part des fonds propres de la mairie représente une somme avoisinant les 950 000 €.

Une initiative de la collectivité, une mobilisation d'acteurs, un développement local innovant et exemplaire

Il est important de souligner le choix et l'engagement de la collectivité pour aboutir à un tel projet qui a su mobiliser à la fois :

- des partenaires financiers (Agence de l'eau, Etat, Région, Conseil Général) ;
- des partenaires techniques que sont la DDAF, l'ONF et le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir à qui la valorisation pédagogique ainsi que l'animation régulière du site ont été confiées ;
- des compétences internes avec la création en 1998 du service environnement pour la gestion du site ;

et tout ceci en conservant une augmentation habituelle du prix de l'eau au robinet de 2 à 3% /an.

En définitive, près de 15 ans se sont écoulés entre le début des travaux (étude de 1991) et les derniers aménagements (parcours pédagogique) pour ce projet de long terme s'inscrivant pleinement dans une démarche de développement durable.



Groupe de lavage

Échanges avec la salle

✓ Existe-t-il un suivi de la qualité de l'eau pour vérifier l'efficacité du site de captage?

Le suivi est obligatoire réglementairement (au minimum tous les mois). La qualité d'eau est prouvée très rapidement en même temps que le périmètre de captage a été mis en place.

✓ 60% de l'eau distribuée à La Flèche est prélevée dans le Loir. Comment cela se passe-t-il en cas de pollution de la rivière?

Le site de Villenette permet de stocker une réserve pour 3 jours entiers de consommation de la ville de La Flèche.

✓ Quelle est la différence de coût entre le traitement de l'eau pompée dans le Loir et le captage de Villenette?

L'estimation est difficile car ces deux eaux sont par la suite mélangées. Néanmoins, sur Villenette, il y a seulement 2 traitements (fer et manganèse) alors que sur le Loir, les traitements sont plus nombreux (avec charbons actifs notamment).

✓ L'année de sécheresse en 2003 a-t-elle posé problème pour l'alimentation en eau de la ville?

La Flèche a échappé au manque d'eau sur le Loir. L'eau a été captée comme d'habitude. La nappe du cénomanien étant une très grande nappe, elle subit moins l'influence des années de sécheresse.

✓ La surface agricole est-elle importante autour de Villenette? La ville compte-t-elle encourager l'agriculture biologique ?

Il y a beaucoup de surface boisée autour du site de captage mais aussi quelques parcelles agricoles. Il y a néanmoins peu de pollution aux pesticides sur le périmètre de protection. La nappe n'est pourtant pas protégée d'une pollution qui pourrait se produire à 10 kilomètres de La Flèche.

Par ailleurs, la ville de La Flèche soutient déjà la création d'une AMAP. Elle continuera de soutenir le développement de l'agriculture biologique.

✓ A noter que des actions sont déjà mises en place par les agriculteurs pour protéger leur environnement (récupération de bâches plastiques, etc).

✓ Concernant l'agriculture, la Vallée du Loir présente encore une agriculture type polyculture élevage traditionnelle avec des secteurs de bocage. Un site Natura 2000 témoigne de cette qualité environnementale.

✓ L'eau de la Beauce est d'ailleurs dépolluée grâce à l'auto-épuration du milieu en Sarthe (prairies, etc).

Échanges avec la salle

✓ Y a-t-il une diminution de la consommation d'eau sur la commune?

La ville espère faire baisser la consommation domestique grâce aux actions pédagogiques que mènent le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir. Cela sera aussi une des actions de l'Agenda 21 de la ville (en projet).

La ville a investi dans des jardinières innovantes pour réduire les arrosages. Il serait aussi intéressant de laisser les compteurs d'eau accessibles afin que chacun puisse surveiller régulièrement sa consommation d'eau et détecter rapidement d'éventuelles fuites.

Aujourd'hui, il y a eu une sensibilisation locale sur le site de Villenette sur les toilettes sèches (30 à 40% de l'eau est consommée par les chasses d'eau) lors d'un rallye nature pour les scolaires. Ce type d'installation est envisagée pour d'autres manifestations de la ville.

✓ Y a-t-il des pertes d'eau dans les réseaux? Quelle est la part d'utilisation d'eau potable pour le « confort », type arrosage?

Les pertes représentent 10 000 à 15 000 m³ sur un volume de 85 000 m³ distribués. Il n'y a pas de pertes énormes par rapport à des villes de la même taille. La récupération d'eau de pluie est encouragée pour l'arrosage des jardins notamment.

✓ Y a-t-il une gestion différenciée sur le site de Villenette?

Les cheminements sont fauchés régulièrement. Le reste est géré de façon extensive (fauches tardives).



L'EXEMPLE DU PROGRAMME LEADER + VALORISATION DE L'EAU ET DES RIVIÈRES

Marie-Hélène ANGONNET, chargée de mission au Pays Vallée de la Sarthe

La candidature du Pays Vallée de la Sarthe à l'appel à projet Leader + s'inscrit dans un contexte de Pays en cours de constitution avec :

- la volonté de travailler sur l'amélioration du cadre de vie et l'environnement,
- l'eau comme thème fédérateur et une stratégie découlant de l'élaboration récente de la charte de territoires,
- des acteurs locaux qui se connaissaient peu.

Le programme s'est articulé autour de 3 axes :

- mieux gérer la ressource en eau,
- favoriser l'accroissement et la diversification de la fréquentation sur la voie d'eau et ses abords,
- développer la découverte ludique et la culture au bord de l'eau.

Le Groupe d'Action Locale se réunissait lors de comités de programmation. Il avait pour rôle d'orienter la stratégie et de valider les dossiers pour l'engagement des fonds.

Au total, une centaine de projets ont été soutenus (54 porteurs différents), pour 5.156.658 € de projet et 1.827.016 € de FEOGA (35%).

En bilan, différents points peuvent ressortir :

- Des projets globalement réussis,
- Une appropriation des lieux et actions par les habitants et le public,
- Un renforcement des équipements et infrastructures et une recherche de complémentarité et de cohérence sur le territoire,
- Une visibilité pour le Pays dans le domaine touristique et environnemental,
- L'émergence d'un réseau autour des projets et des réflexions liés à la Sarthe,
- Les membres du GAL fortement impliqués dans la préparation du dossier de candidature pour le programme Leader + 2007-2013,
- Partenariats dans la réalisation de certains projets, notamment entre associations et collectivités.

Atelier 1: L'eau: sa gestion et sa valorisation par les collectivités

Échanges avec la salle

✓Le territoire rural semble se sectoriser de plus en plus (avec des secteurs exploités de plus en plus et d'autres abandonnés). Le programme Leader + a-t-il permis de palier à ce problème ?

Des formations vers les agriculteurs étaient prévues mais elles n'ont pas pu être mises en place. Le prochain programme Leader + devrait permettre de sensibiliser les agriculteurs à une agriculture de qualité (circuits courts, labels, production bio, etc).

✓Le processus de mise en place de ce programme a-t-il permis d'associer des partenaires associatifs et de nouveaux partenaires non impliqués dans le fonctionnement du Pays ?

Le choix fait au Pays Vallée de la Sarthe est de ne pas avoir de Conseil de Développement en tant que tel, mais de regrouper les acteurs au sein du Groupe d'Action Locale (GAL). Cela a permis de mettre autour de la table des acteurs qui n'avaient pas l'habitude de travail en commun: élus et associations environnementales ou encore fédération de pêche par exemple.



LA RÉDUCTION DES PHYTOSANITAIRES UTILISÉS PAR LES COLLECTIVITÉS

Gérard BLANCHET, élu à la communauté de communes du Pays Fléchois

Dans un contexte national d'inquiétude sur l'utilisation des pesticides et suite à une réflexion des conseils municipaux successifs de Clermont-Créans depuis les années 1990, la commune a pu réduire les doses de produits chimiques utilisées et choisir des produits moins toxiques.

Avant la mise en place d'un plan de désherbage communal, la commune désherbait chimiquement 1,6 hectares dont 45% de zones à risque fort (caniveaux...).

L'élaboration du plan de désherbage communal avec la CREPEPP (cellule régionale d'étude de la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires) a permis une réflexion pour la redistribution de l'espace : donner aux piétons ce dont ils ont besoin, le reste des grands espaces (trottoirs...) sont redistribués au stationnement des véhicules et au paysagement.

En 2003, la communauté de communes du Pays Fléchois a acquis du matériel (6 matériels à gaz équipés d'une rampe de 4 brûleurs, 11 matériels à gaz à dos équipés d'une lance, 1 matériel à gaz porté sur tracteur et 1 désherbeur à eau chaude (Aquacide)). La communauté de communes prend également des nouveaux matériels en location (système weed it) et favorise les paillages grâce à l'acquisition d'un broyeur.

En parallèle, une réflexion est menée pour gérer et aménager différemment l'espace (fauches, maintien de pelouse à certains endroits, installation d'espèces rampantes...)

Résultats : réduction de 50% des doses utilisées à l'échelle de la communauté de communes et réduction de 75% des doses utilisées à l'échelle de la commune de Clermont-Créans.

En conclusion il est à noter que cette démarche demande une réelle volonté de l'équipe technique et des élus, que le plan de désherbage est un outil précieux et qu'il est intéressant de mutualiser les moyens au niveau de la communauté de communes.

Atelier 1: L'eau: sa gestion et sa valorisation par les collectivités

Échanges avec la salle

✓ Il y a toujours des autorisations de construire des parkings complètement étanches qui ont des incidences sur l'environnement et les eaux de ruissellement bien que de nouveaux procédés existent. Néanmoins, ces parkings sont peut-être imperméables mais ils permettent de recueillir les huiles et d'éviter qu'elles ne se propagent dans la nature.

✓ Il faut avoir le courage collectif de dire « phytocide » et non phytosanitaire. Le mot « sanitaire » apporte une confusion et laisse imaginer un produit propre et sain. Il faut se rendre à l'évidence que si ce type de produit fonctionne si bien, c'est qu'il est toxique.

✓ Un plan de désherbage dans une commune est un outil. Il ne faut pas se laisser tenter par du copier-coller mais expérimenter sa propre méthode. Ceci est beaucoup lié à l'aménagement du territoire communal et aux décisions que vont prendre les élus et les acteurs de la commune.

La commune de Varades n'a pas investi dans le thermique ni dans l'imperméabilisation des sols. Elle a préféré le préventif en s'équipant d'une balayeuse.

✓ Il faut certainement accepter une autre vision de la végétation dans l'espace public.

✓ La ville de Pouzauges a décidé de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Elle a choisi d'investir les bénéfices issus de la non consommation de produits, dans l'emploi. C'est un choix en terme de développement durable très intéressant. Elle gagne sur le volet social (emploi de personnes en réinsertion ou en difficulté face à l'emploi) et limite dans le même temps son impact sur l'environnement. Il est bien sûr important de trouver un équilibre entre utilisation d'outils et un retour à la binette exclusif.

✓ La question de la réduction de l'emploi des phytosanitaires dans l'entretien des terrains de football est difficile. La commune de Clermont Créans a choisi d'en utiliser un minimum pour assurer une densité de pelouse satisfaisante.

✓ La question de la sensibilisation est très importante. Il existe un cadre national : la Semaine Sans Pesticide. Les CPIE et les collectivités sont actifs pendant cette semaine. En 2009, la Semaine Sans Pesticide aura lieu du 20 au 30 mars.

LES ANIMATIONS POUR LES JEUNES SUR LE SITE DES LACS DE LA MONNERIE

Hervé DAVID, animateur à la communauté de communes du Pays Fléchois

De nombreuses activités sont proposées aux jeunes sur le temps de loisir par la communauté de communes du Pays Fléchois. L'eau (notamment sur le site des lacs de la Monnerie, partie réaménagée d'une carrière) en est bien souvent le support.

Exemple du club plage pour les 8 – 18 ans : 2700 jeunes touchés en 2007. Des activités telles que beach soccer, kayak, voile, tir à l'arc, reportage nature et photo, sandball, jeux aquatiques sont encadrés par du personnel diplômé d'état. Modalité d'accès : carte d'adhésion « atouts jeunes 2008 » obligatoire 12 euros (validité de Juillet 2008 à Juin 2009). De nombreux partenaires : club de voile, CPIE, ... pour une équipe d'animation composée de 25 personnes.

L'eau: sa gestion et sa valorisation par les col-

Atelier 1:



Atelier 2

Zones humides: les associations au cœur de la sensibilisation



LA MOBILISATION PAR LES CHANTIERS DE JEUNES BÉNÉVOLES ET LE SAUVETAGE AMPHIBIEN

Benjamin MEME-LAFOND, animateur au CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

Les chantiers de bénévoles sont des actions qui permettent une implication citoyenne pour une opération concrète de préservation des espèces patrimoniales et des milieux.

Le chantier de jeunes bénévoles organisé par le CPIE tous les ans pendant 15 jours se déroule en 2 temps :

- des matinées de chantier manuel (débroussaillage, curage de mares...)
- des après midi et soirée avec des activités de loisir (canoë-kayak, visite de moulin, randonnée...).



Il a lieu cette année début juillet 2008. Il est organisé pour la restauration de mares, d'une prairie à molinie et de landes à forte valeur patrimoniale. Ce sont des milieux en juxtaposition dans et en bordure d'une ancienne ballastière sur la parcelle de l'aérodrome de La Flèche - Thorée-les-Pins.

Les jeunes sont hébergés en camping. Ils préparent et prennent leurs repas en commun. Le budget global du chantier s'élève à 20000 Euros comprenant la logistique et le temps salarié... sans compter le bénévolat.

Le CPIE organise également régulièrement des chantiers de bénévoles pour les adultes. Ces chantiers réunissent des adhérents de l'association mais aussi le grand public local.

Un chantier important a été organisé en 2007 et 2008. Il s'agit d'un sauvetage amphibien. Un dispositif temporaire de filets installés sur 1200 mètres le long d'une route permet d'éviter une forte mortalité des amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons, salamandre) lors de leur migration pré-nuptiale en fin d'hiver. Les filets permettent de diriger les animaux vers des seaux. Des bénévoles font ensuite « traverser » les animaux, ce qui permet un suivi des espèces (comptabilisation du nombre d'individus, des mâles et femelles...). En 2008, une centaine de bénévoles a participé à l'installation du dispositif, à son suivi et à sa désinstallation (ceci représente environ 100 jours de bénévolat). 6300 animaux (7 espèces) ont été comptabilisés en 2008. Le budget global de 9000 Euros par an comprend la logistique et le temps salarié de coordination du projet... sans compter le bénévolat!

Atelier 2: Zones humides: les associations au cœur de la sensibilisation

Échanges avec la salle

✓ Les échanges de la matinée sont encourageants. On a souvent une vision pessimiste de la ressource en eau et de nos capacités à atteindre le bon état. Ces actions de mobilisation des CPIE montrent que les acteurs locaux ont tout compris : par exemple, protéger un captage mais faire aussi de la sensibilisation ou du suivi de la biodiversité. L'Agence de l'Eau finance des programmes très coûteux de mises aux normes de stations d'épuration. Mais le financement d'actions locales proches du terrain est également primordial. Les élus et les associations sont des relais locaux très importants.

✓ L'homme a toujours voulu maîtriser la nature. Quand les travaux sont bien réalisés, il est important de voir ce que la nature nous donne en retour. C'est le cas de l'aérodrome de La Flèche qui a été beaucoup remanié et qui présente un très grand intérêt pour la biodiversité. Le terrain a pourtant subi de gros terrassements. Si la colonisation des milieux s'est faite avec des espèces patrimoniales, c'est aussi parce que les abords de l'aérodrome sont préservés (notamment le ruisseau alimentant les tourbières).

✓ La question de la pérennisation des travaux du chantier de jeunes bénévoles est posée. N'est-ce pas à peine perdue ? C'est difficile, car il faut maintenir ces milieux pionniers ouverts tout en tenant compte de leur fragilité, ce qui limite l'utilisation d'engins lourds. La présence d'un chantier de jeunes se justifie d'autant.



Atelier 3

Visite sur le terrain

Un site de captage d'eau potable pédagogique et préservé
de toute pollution: l'exemple de Villenette à La Flèche





Créée en 1995, la station de captage d'eau "Villeneuve" est un site protégé qui présente des intérêts écologiques, paysagers, éducatifs et économiques. Plus de 10 000

arbres ont été plantés sur ses 6,5 hectares. Le boisement assure une protection naturelle efficace : il limite les risques de pollution (les végétaux filtrent même l'eau en assimilant naturellement les nutriments comme l'azote, le phosphore), présente un coût d'entretien réduit à long terme, assure un milieu naturel stable et améliore les qualités paysagères du site.

La gestion forestière du site est établie sur le long terme. Certaines parties, "en taillis", autorisent une coupe des arbres tous les 25 ans. On utilise alors le bois comme piquets, pieux, poteaux, clôtures ou comme bois de chauffage. D'autres parties, "en futaie", permettent d'augmenter la grosseur des arbres exploités et de suivre leur évolution sur plusieurs générations. C'est le cas, par exemple, des chênes qui serviront d'ici 100 ans à produire du bois d'œuvre de qualité.



Sur le site, plusieurs panneaux explicatifs guident les visiteurs, tout au long d'un parcours champêtre.

Villeneuve apporte une immense richesse pédagogique grâce à la concentration sur un même lieu d'une grande variété de milieux (forestiers, bocagers, prériaux, aquatiques...) et d'un arboretum de 200 arbres présentant 33 essences locales. Une petite mare aménagée permet aussi d'observer les insectes. Pour le reste, laissez-vous guider par le chant des oiseaux sur les petits chemins.



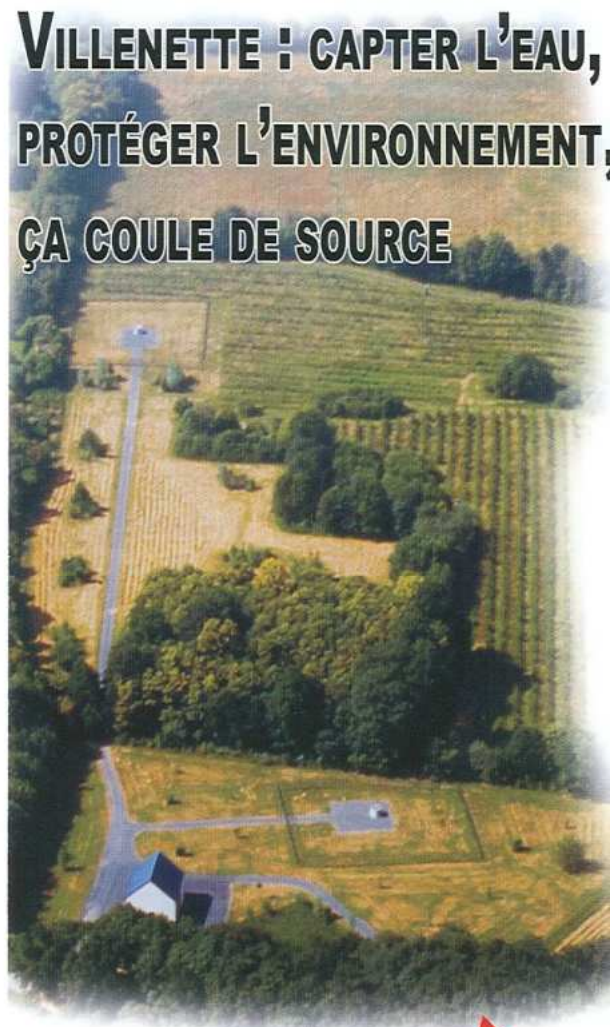
L'achat des terrains et l'aménagement de Villeneuve ont représenté un investissement d'environ 1 370 000 euros qui a bénéficié d'une subvention de 230 000 euros de l'Agence de l'Eau.

Pour le boisement, 38 000 euros supplémentaires ont été investis avec la participation de l'Etat (subvention DDAF de 6000 euros) et de l'Agence de l'Eau (11 000 euros). Villeneuve fournit près de 40 % de l'eau potable de la ville de La Flèche.

Conception - Service communication Ville de La Flèche
Photographie - Impression : IFF Imprimeurs - 47625



VILLENETTE : CAPTER L'EAU, PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, ÇA COULE DE SOURCE



Villeneuve.
Saint-Germain-du-Val.



Atelier 3: Un site de captage d'eau potable pédagogique et préservée de toute pollution: l'exemple de Villeneuve à La Flèche

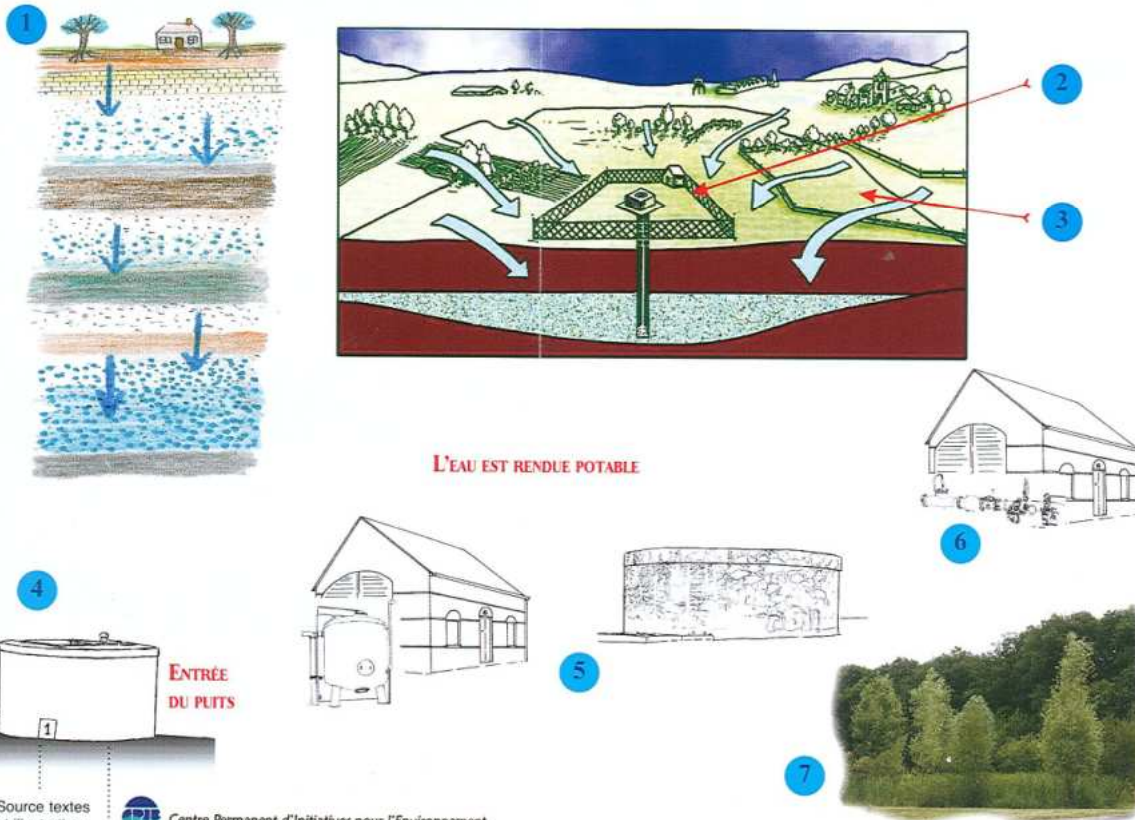


UNION RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE



COMMUNE DE LA FLÈCHE

VILLENETTE : UNE STATION DE CAPTAGE D'EAU PÉDAGOGIQUE



Source textes et illustrations
 Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
 Vallées de la Sarthe et du Loir

- 1 **Une nappe d'eau souterraine**
 Tout commence sous nos pieds à **100 mètres** de profondeur. Là se trouve un réservoir d'eau naturel alimenté par l'infiltration des eaux de pluie. Pour constituer une nappe d'eau souterraine, il faut un **sol perméable** qui sert de réservoir (l'eau occupe l'espace libre entre les grains de sable) et un **niveau imperméable** à la base (ici il s'agit d'argile).
- 2 **Périmètre de Protection Immédiate (PPI)**
 La zone de captage d'eau est totalement protégée. Il s'agit de terrains acquis par la collectivité, clôturés et régulièrement entretenus. **Toute activité y est interdite. Aucun produit chimique** de traitement des végétaux n'est utilisé.
- 3 **Périmètre de Protection Rapprochée (PPR)**
 Pour garantir le respect du site, un deuxième périmètre est protégé. Un accord a été passé avec les propriétaires des zones privées : seules sont autorisées (avec une surveillance particulière) **les activités n'entraînant pas de pollution** susceptible de rendre l'eau impropre à la consommation humaine.
- 4 **L'extraction**
 Le forage pompe l'eau contenue dans le sol (sables Cénomaniens).
- 5 **La clarification et la désinfection**
 L'eau est rendue potable : par filtration sur sables, elle est débarrassée des matières minérales en excédent : **fer, manganèse**. L'eau est ainsi traitée, puis stockée.
- 6 **L'eau est "purifiée"**
 Avant d'être distribuée dans le réseau public, **l'eau est traitée par injection de chlore** pour éviter le développement de **bactéries** et d'**algues** dans les canalisations pendant le transport.
- 7 **La lagune**
 Les eaux de lavage des filtres à sable sont rejetées dans la lagune où le fer et le manganèse se déposent. **Une eau claire** rejoint le milieu naturel.

Atelier 3: Un site de captage d'eau potable pédagogique et préservée de toute pollution: l'exemple de Villeneuve à la Flèche



UNION RÉGIONALE
 PAYS DE LA LOIRE

Atelier 4

Visite sur le terrain

La zone humide de l'Aunay, au Bailleul: espace de 6,5 hectares
aménagé pour l'accueil du public



Jean THEROUIN, adjoint au maire du Bailleul

Willy CHENEAU, CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

La commune du Bailleul a été très marquée par le remembrement. Aujourd'hui, les chemins de randonnées sont quasiment inexistantes et le village ne possède pas de lieu de détente ou de loisirs.

Pour répondre aux attentes des habitants et des visiteurs, la commune a choisi de mettre en valeur des parcelles communales de prairies et de bois au lieu-dit l'Aunay.



Le projet s'inscrit dans une volonté de redynamisation du tourisme local et de valorisation de la commune.

La réhabilitation de ce site permet ainsi de rendre la commune du Bailleul plus attractive et plus « humaine ».

Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir a été sollicité, par l'intermédiaire de l'ADT-VS, pour proposer aux élus une valorisation de ce site de 6,5 hectares et d'en déterminer les richesses.

D'un point de vue écologique, il apparaît que la zone humide du Bailleul abrite de nombreuses espèces remarquables et possède donc un intérêt patrimonial fort (11 espèces végétales inscrites sur différentes listes rouges, 3 espèces d'amphibiens protégées au niveau européen, 4 espèces d'arachnides et d'insectes inscrites sur la liste rouge des Pays de la Loire).

Une étude piézométrique (analyse des mouvements et de la circulation de la nappe d'eau superficielle) a également été mise en place. Les résultats démontrent l'importance de cette zone humide pour son rôle "d'éponge" : absorption des eaux lors des fortes pluies et restitution progressive à la rivière par la suite.

La zone de l'Aunay est donc un site aux fonctions hydrologiques importantes et constitue un site de préservation d'une biodiversité intéressante.

Atelier 4: La zone humide de l'Aunay au Bailleul: espace de 6,5 hectares aménagé

Les aménagements du site

Les aménagements proposés à la commune tiennent compte des milieux à préserver pour maintenir cette biodiversité et veillent à conserver les fonctions hydrologiques du sol. Ainsi trois zones se sont dégagées :

- Une **zone d'accueil** au nord de la prairie pour laisser un espace de jeux et de détente aux visiteurs et aux habitants. Elle est constituée d'un parking extérieur à la zone.
- Une **zone de transition**, reliant la zone d'accueil et la zone naturelle, constituée d'un labyrinthe de saules. Sa fonction est de faire découvrir aux promeneurs la diversité de formes et de couleurs des saules et de les préparer à suivre un cheminement sur tout-venant qu'ils retrouveront ensuite dans la zone naturelle.
- Une **zone naturelle** qui a pour but principal la promenade ludique et pédagogique. Le cheminement possède plusieurs revêtements pour répondre à l'attente des promeneurs et selon les données physiques du site :
 - un revêtement sur tout-venant (grave criblée) pour permettre la circulation des poussettes et des handicapés,
 - un revêtement sur copeaux dans une partie du bois pour conserver un cheminement plus naturel,
 - un revêtement sur caillebotis sur la prairie inondable.
 - des passerelles courbées pour enjamber les fossés présents dans le bois

Ce cheminement constitue un circuit agrémenté de **panneaux d'interprétation** sur les différents milieux de la zone humide et d'un sentier botanique sur la flore de la prairie.

Des panneaux pédagogiques valorisent le site :

- 1 panneau d'accueil (avec carte du site et informations pratiques)
- 6 panneaux d'interprétation (la vie de la mare, la roselière, la faune du bois, l'évolution du bois, les fossés et leur utilité, la prairie humide à grandes laîches)
- Un sentier botanique constitué de 10 petits panneaux.

Circuit sur caillebotis sur la prairie inondable



Atelier 4: La zone humide de l'Aunay au Bailleul: espace de 6,5 hectares aménagé

Restauration et amélioration écologique du site

Afin de conserver et d'augmenter la biodiversité du site, des travaux de création et de restauration de milieux naturels ont été réalisés :

- Creusement d'une mare pédagogique polymorphe en pentes plus ou moins fortes afin de créer différents habitats et permettre l'installation d'une flore et d'une faune diversifiées,
- Restauration et agrandissement d'une roselière déjà existante (absorption et épuration du trop plein de la mare, zone de refuge et de nidification intéressante pour la faune).
- Curage et profilage des berges de la mare du bois et débroussaillage de l'île.

Le débroussaillage pour développer une faune et une flore plus diversifiées en ouvrant le milieu et en permettant la diffusion de la lumière.

Le curage pour éliminer les branches et feuilles mortes non décomposées et accumulées dans le fond, source d'acidité de l'eau.

Le profilage des berges pour sécuriser les abords.

L'île, une fois restaurée a bénéficié d'une valorisation par l'installation d'un observatoire pouvant accueillir des groupes (scolaires, touristes...).

A cause de l'humidité du sol et la nécessité de préserver la biodiversité, les périodes pendant lesquelles le niveau d'eau est le plus bas et les cycles de reproduction des espèces présentes terminés, ont été privilégiés pour les interventions :

1^{ère} et 2^{ème} phase : abattage des peupliers, débroussaillage / creusement de la mare, étrépage de la roselière, curage de la mare du bois, profilage des berges

3^{ème} phase : installations des cheminements (tout-venant, écorce, caillebotis, passerelles)

4^{ème} et 5^{ème} phase : plantation des haies et des arbres de la zone d'accueil / plantation des saules et de la roselière

6^{ème} phase : installation des aménagements de la zone d'accueil, des panneaux (d'accueil, d'interprétation, sentier botanique) et de l'île (pont, observatoire)

Coût global de l'aménagement (hors pré-étude) : 237 000 Euros HT

Partenaires et porteurs du projet

Maîtrise d'ouvrage : Mairie du Bailleul

Etude préalable (état des lieux des facteurs biotiques et abiotiques et propositions d'aménagements) :

CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

Maîtrise d'œuvre : CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

Partenaires financiers mobilisés :

Feoga (Programme Leader +) (Etude préalable et aménagements)

Agence de l'Eau Loire Bretagne (Etude préalable)

Région des Pays de la Loire (Convention Régionale d'Amélioration des Paysages et de l'Eau) (aménagements)

Conseil Général de la Sarthe (aménagements)

Atelier 4: La zone humide de l'Aunay au Bailleul: espace de 6,5 hectares aménagé

Revue de presse



Les acteurs locaux aux petits soins pour l'eau

Cette année, les ateliers régionaux développement durable et territoire se déroulent à La Flèche.
Le thème des présentations : les actions concrètes pour l'eau.

Exploitation intensive, pollution grandissante des réserves, demande croissante d'une population mondiale en plein essor : l'eau est l'un des thèmes fondateurs du concept de développement durable.

Le 6 juin, les CPIE (centres permanents d'initiatives pour l'environnement) réunis dans la salle Printania ne se lanceront pas dans des diatribes enflammées ou dans d'obscurités considérations géopolitiques. Les intervenants locaux montreront tout simplement qu'à l'échelon local aussi, des actions innovantes peuvent être menées en faveur de la protection des ressources aquatiques. « **On parle beaucoup de développement durable, mais à force, c'est un terme un peu galvaudé, avance Willy Cheneau, chargé de mission au CPIE vallées de la Sarthe et du Loir. Nous, on veut montrer que les piliers du développement durable restent l'environnement, l'économie, le social et la gouvernance avec les acteurs locaux.** »

Les six CPIE de la région, comme ils le font chaque année, proposent à La Flèche une journée d'ateliers, cette année basés sur l'eau. « **Pour nous, il s'agit de montrer, surtout aux responsables d'associations et de collectivités locales, ce qui se fait localement. Évidemment, l'objectif est de partager et de mutualiser les expériences.** » Cette journée, à laquelle les particuliers sont invités, sera articulée en deux temps : les présentations, le matin en salle puis, après le déjeuner, deux sorties sur le terrain.

Les thèmes abordés

Premier thème d'intervention : l'eau, sa gestion et sa valorisation par les collectivités. Au menu, « le choix de la régie municipale pour la distribution de l'eau potable et l'aménagement innovant du site de captage d'eau de Villenette », par Jean-Philippe Boidé, adjoint au maire de La Flèche, chargé du développement durable et des finances. Trois autres présentations suivront : « la réduction des produits phytosanitaires utilisés par les collectivités », par Gérard Blanchet, élu à la communauté de communes du Pays fléchois ; « les animations pour les jeunes sur le site des lacs de



Au Baillleul, la zone humide de l'Aunay est un espace de 6,5 ha aménagé pour l'accueil du public.

la Monnerie », par Julie Bouquet, responsables des animations à la communauté de communes, et enfin, « l'exemple du programme Leader +, pour la valorisation de l'eau et des rivières », par Marie-Hélène Angonnet, chargée de mission au Pays vallée de la Sarthe.

Enfin, le CPIE local présentera bien sûr quelques chantiers qui le mobilisent : Benjamin Mème-Lafond, animateur, évoquera « la mobilisation par les chantiers de jeunes bénévoles et le sauvetage des amphibiens ».

Des visites sur le terrain (transport pris en charge) seront proposées l'après-midi, sur les sites de Villenette et de la zone humide de l'Aunay, au Baillleul.

Pratique. Informations et réservations au 02 43 45 83 38, ou sur le site cpiesartheloir@wanadoo.fr

Emmanuel CHARLOT.



Le site de Villenette propose des ateliers sur le développement durable aux enfants.

Echanges d'expériences « LE MAINE LIBRE » pour les CPIE de la région

Vendredi dernier, les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), de la région Pays de la Loire étaient en réunion de travail à La Flèche, accompagnés d'élus, de techniciens et d'associations liées à l'environnement de la région.

Au programme de la matinée « *L'eau : sa gestion et sa valorisation par les collectivités* ». Tout ce qui est spécifique à chaque territoire a été étudié et les réalisations concrètes dans la communauté de communes du Pays fléchois ont particulièrement intéressé les participants. Notamment le système

d'assainissement des eaux de la commune de Clermont-Créans. Quelques élus présents, des différents départements, vont étudier ce système pour, éventuellement, le reproduire dans leurs communes.

L'après-midi était réservé aux visites sur le terrain : la zone humide de l'Aunay, au Bailleul, et le site de Villenette : explications du traitement de l'eau, visite des deux sites, parcours pédagogique avec explications de la gestion. Antoine Hériteau, président régional CPIE indiquait : « *Nous voulons montrer des actions concrètes, sortir des discours, montrer qu'il se fait quelque chose dans les territoires* ».



Visite du site de Villenette.

MERCREDI 11 JUIN 2008

Liste des participants



PRENOM	NOM	ORGANISME	FONCTION
Marie H�el�ene	ANGONNET	Pays Vall�ee de la Sarthe	Charg�ee de mission
Jacky	AUBINEAU	CPIE S�evre et Bocage	
Marek	BANASIAK	CPIE Vall�ees de la Sarthe et du Loir	Charg�e d'action biodiversit�e
Val�erie	BARABABE	Mairie de Mulsanne	stagiaire
R�emi	BARBET	CPIE Vall�ees de la Sarthe et du Loir	stagiaire
Philippe	BARBO	CPIE Pays de Nantes	
Marijane	BAUDAIS	CPIE S�evre et Bocage	Charg�ee d'animation
Matthieu	BESARD	Ville de La Fl�eche	technicien
G�erard	BLANCHET	CC Pays Fl�egeois	Vice-Pr�esident
Ly die	BLANCHET	CPIE S�evre et Bocage	stagiaire
Isabelle	BODIN	DDE 72	
Jean Philippe	BOIDE	Ville de La Fl�eche	Adjoint
Pascal	BONIOU	Agence de l'Eau Loire-Bretagne (d�elagation Anjou-Maine)	charg�e d'intervention sp�ecialis�e
Vincent	BOSSARD	Vend�ee Eau	Technicien environnement
Wzaura	BRENA BARNEM	CPIE Pays de Nantes	
Roger	CANS	Journaliste SCIRPE	
Bruno	CARO	Pays Vall�ee de la Sarthe	Directeur
Monique	CHALUMEAU	CADVIL	
Bernard	CHARRON	CADVIL	Pr�esident
Willy	CHENEAU	CPIE Vall�ees de la Sarthe et du Loir	Charg�e de mission
Christine	CHERY	Coll�ege de C�erans-Fouletourte	Professeur de SVT
J�er�ome	CHEVOLLEAU	Commune du Bailleul	�Elu

Pascal	COCONNIER	Conseil G�en�eral de la Sarthe	Charg�e de mission D�ev eloppement durable
Jean	CUDENNEC	Association Eau et riv i�eres de Bretagne	
Hev e	DAVID	Communaut�e de communes du Pays Fl�egeois	
Dominique	DAVOINE	CPIE Vall�ees de la Sarthe et du Loir	Pr�esident
Olivier	DE MAUPEOU	CADVIL	Secr�etaire g�en�eral
Fr�ed�eric	DEHLINGER	UNCPIE	Charg�e de mission
Sy lviane	DELHOMMEAU	Gedar fl�egeois et conseill�ere municipale	
Julien	DEPEINT	Conseil G�en�eral Sarthe	Technicien de riv i�ere Sarthe Amont
Laurent	DESNOUHES	CPIE S�evre et Bocage	Directeur
Val�erie	DROUET	CPIE Loire et mauges	
Laurence	DUPONT	CPIE Loire Oc�eane	
Mathilde	DUVEAU	URCPIE	coordinatrice
Mireille	ESSART	CPIE Pays de Nantes	adminitratrice
Nicolas	GANDON	FDC 72	
Romain	GAUTIER	CPIE S�evre et Bocage	stagiaire
Hev �e	GAUVRIT	La cicadelle	Directeur
Jean Christophe	GAVALLET	Conseil R�egional des Pays de la Loire	Conseiller r�egional
Philippe	GIRARD	SAUR	technicien
St�ephane	GIRAUDET	Hirondelle	
Stephen	GRAHAM	Le fenouil Biocoop	
Aur�elie	GRIMAUD	Vend�ee Eau	Stagiaire
Michael	GUENOT	FDC 72	technicien
Romain	HAMON	CPIE Logne et Grand Lieu	
Mary line	HEINRY	CPIE Loire Oc�eane	

PRENOM	NOM	ORGANISME	FONCTION
Antoine	HERITEAU	URCPIE	Président
Moni	HOLLINGER	CPIE Pays de Nantes	
Annyck	JABVENEAU	Office de tourisme de Mont-jean	Présidente
Emmanuel	JARNY	CPIE Sèvre et Bocage	Responsable jardin
Cindy	JEANNON	CPIE Loire Océane	
Marie-Odile	JEUSSET	Mairie de Parigné l'évêque	Adjointe
Christophe	LACHAISE	CPIE Pays de Nantes	
Jean-Marie	LANDRY	CPIE Sèvre et Bocage	Bénévole
Marina	LANOUE	CPIE Sèvre et Bocage	Comptable
Roland	LEBEAU	CPIE Sèvre et Bocage	Aide-jardinier
Pierre	LEBORGNE	Mairie de Brains sur Gée	Adjoint
Jérôme	LEGAT	Ville de La Flèche	Technicien
Alexandre	LEHOUX	CPIE Logne et grand lieu	Animateur Technicien Environnement
Céline	LELIEVRE	Conseil Général Sarthe Bureau de l'Eau	Chargé d'étude eau potable
Lionel	LEMERLE	CPIE Loire Océane	
Patrick	LEPAGE	DDE 72	Chargé d'études
Blandine	LHOTE	Sarthe Educ environnement	animatrice
Julien	LOULARD	CPIE Sèvre et Bocage	stagiaire
Pierre	MAUGER	CPIE Pays de Nantes	
Christian	MAUPERIN	DDAF Sarthe	Chef du service environnement
Benjamin	MÈME-LAFOND	CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir	Animateur Technicien Environnement
Céline	MERAND	CPIE Pays de Nantes	
Joël	METIVIER	CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir	Vice-Président

Suzel	MICHAUD	CPIE Sèvre et Bocage	Bénévole
Natacha	MOSNIER	SAGE Loir (EP Loire)	Animatrice
Yves	MOUSSET	CPIE Sèvre et Bocage	Bénévole
Olivier	NARIOO	CPIE Logne et Grand Lieu	Directeur
Estelle	NGOH	Conservatoire des rives de la Loire et de ses affluents	Chargée de mission
Anita	NORI	CPIE Sèvre et Bocage	
Ivan	NORI	CPIE Sèvre et Bocage	Bénévole
Pascal	PARIGOT	Commune de Crannes en Champagne	Elu
Jérémy	PIRON	Conseil Général Sarthe Bureau de l'Eau	stagiaire
Ludovic	POUSSIN	ONEMA	Agent
Julien	PRIOU	Conseil Général de la Sarthe	Technicien de rivière Loir
David	QUINTON	ID Environnement	
Carole	RAGAUT	Lafarge Granulats Ouest	Responsable Foncier Environnement
Corinne	RAIMBAULT	Les Petits Débrouillards	Animatrice départementale
Amélie	RAK	Syndicat Mixte Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Eure	Technicienne de rivière
Blandine	RENOU	CPIE Sèvre et Bocage	Chargée d'études
Guy	RIMARS	CPIE Sèvre et Bocage	Administrateur
Nicolas	ROUSSEL	DDJS Sarthe	Référent sport et nature
Simon	SADOVAL	CPIE Pays de Nantes	
Christian	SOUBOUROU	Ligérienne Granulats	Directeur
Aline	TEXIER	CPIE Sèvre et Bocage	Chargée de développement écotouristique
Jean	THEROUIN	Commune du Bailleul	Adjoint
Christophe	ZAPATA	Av enir agricole	

Excusés

Prénom	NOM	ORGANISME	Fonction
Bernard	ACHDOU	Inspection Académique	
Lionel	AUDIGER	SAFEGE	Directeur d'agence
Julien	BAUDOUX	Ligérienne Granulats	Ingénieur Environnement
Cyril	BELLOUARD	Région Pays de la Loire	Service Environnement
M.	BERZA	SYBEL	
Veronique	BESSE		Député de la Vendée
Christian	CHAUVET	CDDP de la Sarthe	Directeur
Patrick	COTREL	Région Pays de la Loire	
Maud	COURCELAUD	AELB	technicienne
Fabrice	GARON	Vendée Eau	Technicien environnement
Luc	GESBERT	Mairie Etival Les Le Mans	Maire-Adjoint, chargé de la communication et du développement durable
Stéphane	GIRAUDET	CPIE Sèvre et Bocage	
Monsieur	HENAFF	Sarthe Nature Environnement	Président
Jean-Philippe	JAVELLO	CDT Loire atlantique	Directeur
Mme	LABRETTE-MENAGER	Conseil Général	
Pascal	LACROIX	Conservatoire Botanique National de Brest - Antenne régionale des Pays de la Loire	Délégué régional Pays de la Loire
Yves	LAINÉ	Mairie du Pouliguen	Maire
Xavier	LAVIRON	Champion Supermarchés	Responsable qualité et développement durable
Alain	LAVOUE	Mairie de Sablé	Adjoint

Alain	LE DOUCE	Voires Nature Environnement	
Danielle	RIVAL	Batz sur mer	Maire
Gwen	LEPOTIER	Association BRUDED	Chargé de mission
Ludovic	LERAY	Atlantis Le Centre	Directeur
Eric	LIGLET	Ligérienne Granulats	Directeur Général
Virginie	MARTIN DUMAS	Administratrice	CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir
Caroline	RAYNAL	CPIE Loire Océane	
Michel	ROY	Pouzauges	Maire
Claire	SAVAGNER	DIREN Pays de la Loire	technicienne
Pierre	TOUCHARD	Conseil Général 72	Conseiller Général
Cyril	VINCENT	SAFER Maine Ocean	Chargé d'études

LES CPIE: DES ASSOCIATIONS AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Issus, dès 1972, d'une réflexion conjointe des Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports, les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement sont des associations qui s'impliquent dans le développement durable des territoires, au service d'une gestion humaniste de l'environnement.

Médiateurs et assembleurs de compétences, les CPIE travaillent en partenariat avec l'ensemble des acteurs de leurs territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains : associations locales, collectivités territoriales, établissements publics, parcs naturels régionaux, socioprofessionnels...

Une approche globale pour une citoyenneté active

L'environnement est abordé selon une conception globale intégrant aussi bien les patrimoines naturels, bâtis ou culturels que les habitants avec leurs savoir-faire, leurs pratiques et leurs modes d'organisation.

Les CPIE contribuent ainsi à créer des comportements responsables vis-à-vis de notre cadre de vie :

- En développant des actions de sensibilisation, d'éducation et de formation,
- En participant à la gestion de l'espace et à la valorisation des patrimoines,
- En proposant des activités de loisirs, et de tourisme de découverte.

Mises en œuvre par des équipes de spécialistes aux compétences diversifiées, les actions du CPIE conjuguent trois modes d'intervention qui s'enrichissent mutuellement :

- Chercher, en offrant des services de conseils ou d'études et en expérimentant de nouvelles pratiques,
- Développer, en agissant concrètement avec leurs partenaires pour valoriser les ressources de leur territoire,
- Transmettre, dans une démarche à la fois scientifique, sensible et culturelle, adaptée à chaque public.

Un réseau national et un label de qualité

Les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement se sont regroupés au sein de l'Union Nationale des CPIE, reconnue d'utilité publique, qui anime le réseau des 80 CPIE et assure l'ouverture sur des partenariats nationaux et internationaux.

L'appellation « CPIE » est un label attribué par l'Union Nationale aux associations qui s'impliquent dans le développement durable de leurs territoires et se sont engagées dans une démarche de qualité au sein du réseau.

UNE UNION REGIONALE EN PAYS DE LA LOIRE

www.urcpie-paysdelaloire.org

Dans le cadre du projet de réseau national des CPIE, l'URCPIE des Pays de la Loire, créée en 2005, a pour objet la mise en réseau des associations concernées afin de :

- Structurer l'organisation et favoriser le développement harmonieux des CPIE de la Région des Pays de la Loire,
- Constituer un espace de dialogue et une force de proposition avec les partenaires régionaux, ainsi qu'une capacité d'expertise,
- Développer des actions et des partenariats d'envergure régionale en lien avec nos compétences d'animation et de médiation en environnement et développement durable des territoires et s'insérant dans les enjeux régionaux,
- D'expérimenter et de mettre en œuvre des actions collectives en lien avec l'environnement et le développement durable des territoires.

Ces 4 objectifs se déclinent selon des **actions partagées** :

- Promotion des actions des CPIE de la Région des Pays de la Loire,
- Développement des compétences et des capacités d'animation et d'expertise des CPIE,
- Structuration et valorisation de l'information environnementale disponible au sein des CPIE,
- Mise en œuvre d'actions collectives sur l'initiative des CPIE ou à la demande d'un partenaire régional.

et selon des **actions concertées** :

- Mise en place de projets par un ou quelques CPIE sur leur territoire et faisant l'objet d'une concertation préalable entre les CPIE de la Région dans une perspective de mutualisation, d'échange ou de transférabilité.

La Région des Pays de la Loire compte aujourd'hui 6 CPIE qui ont choisit de se fédérer en Union Régionale, en 2005 :

- 1 - CPIE Logne et Grand-Lieu, Corcoué-sur-Logne en Loire-Atlantique,
- 2 - CPIE Loire et Mauges, Beaupréau en Maine et Loire,
- 3 - CPIE Loire Océane, Le Pouliguen en Loire-Atlantique.
- 4 - CPIE Pays de Nantes, Ecopôle, en Loire-Atlantique,
- 5 - CPIE Sèvre et Bocage, La Flocellière en Vendée,
- 6 - CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, La Flèche en Sarthe.



Ateliers Développement Durable et Territoires 2008

Avec le soutien de

